



Le Règlement Général sur la Protection des Données est entré en application le 25/05/2018 et s'impose à toute entité, peu importe sa forme juridique, traitant les données personnelles

de personnes physiques









Financière : 10 M€ et 20 M€



les sanctions sont publiées sur le site de la CNIL



Pénales , administratives et civiles









Des interlocuteurs de proximité



Grâce à l'expertise de DPO certifiés par l'AFNOR, Groupe Y Nexia vous accompagne dans votre mise en conformité







ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN CONFORMITÉ

Compte tenu de votre activité, Groupe Y
Nexia vous accompagne dans chacune des
étapes de mise en conformité (élaboration
du registre de traitement, information
des personnes concernées, contrôle
des sous-traitants, mise en place de
procédure de gestion des données,
sensibilisation et formation...)



DPO EXTERNALISÉ

Groupe Y Nexia assure en toute indépendance les missions du DPO et pilote l'organisation et le maintien de votre conformité pour répondre aux obligations du RGPD



Entretien de prise de connaissance (non facturé) et évaluation des besoins de la structure permettant de vous proposer une ou plusieurs des solutions suivantes



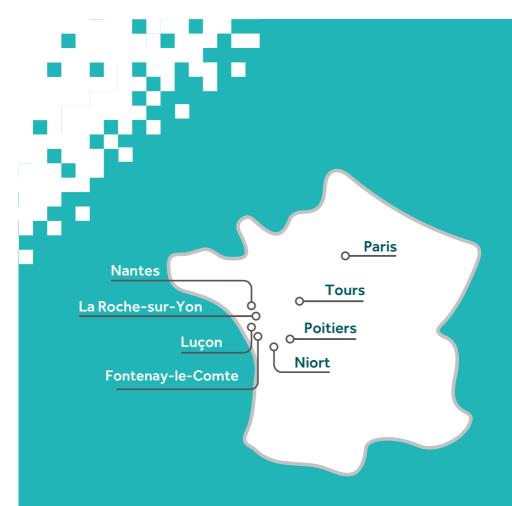
AUDIT / DIAGNOSTIC

Nos experts évaluent les enjeux et les risques liés à la protection des données personnelles pour votre entreprise. Au regard de l'état d'avancement de votre mise en conformité, nous vous guiderons dans l'élaboration d'un plan d'actions



FORMATIONS

- Formation générique sur le sujet du RGPD
- Formation / sensibilisation du personnel adaptée au poste occupé et au niveau de responsabilité
- Formation des futurs DPO





Siège social:

53 rue des Marais, CS 18 421, 79024 NIORT

Tél.: 05 49 32 49 01 www.groupey.fr



